

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Cinquante-quatrième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 2 – 6 octobre 2006

Questions stratégiques et administratives

COOPERATION AVEC L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. A sa 53^e session (Genève, juin – juillet 2005), le Comité permanent a approuvé un projet de texte de protocole d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la CITES, présenté dans le document SC53 Doc. 10.1. Comme l'en a chargé le Comité, le Secrétariat a transmis ce projet à la FAO pour examen.
3. Le Sous-Comité du commerce du poisson du Comité des pêches de la FAO (COFI:FT) a discuté du projet de texte à sa 10^e session (Saint-Jacques-de-Compostelle, 30 mai – 2 juin 2006). De nombreux pays ont estimé que le libellé du projet de texte n'était pas parfait et pouvait être amélioré mais ils ont reconnu la difficulté de négocier un texte pleinement acceptable par toutes les Parties. Ils étaient donc prêts à accepter le projet de texte existant comme compromis. Le Sous-Comité a en conséquence adopté le protocole d'accord sans l'amender.
4. Au cours des discussions, un certain nombre de membres du COFI:FT ont déclaré apprécier l'esprit de coopération qui prévaut entre la FAO et la CITES depuis quelques années et il y a eu consensus sur la nécessité d'une coopération sur les espèces aquatiques exploitées commercialement. Les principaux domaines d'activités de la FAO sur les espèces aquatiques exploitées commercialement pertinents pour la CITES sont résumés dans le document de la FAO COFI:FT/X/2006/3, joint en annexe au présent document.
5. Au moment de la rédaction du présent rapport (juillet 2006), le Secrétariat de la CITES et celui de la FAO prenaient des dispositions pour la signature du protocole. Une copie du protocole signé sera remise à la 54^e session du Comité permanent.